



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (PRO-ACT)

**Termes de références de l'étude portant sur l'évaluation ex ante
de deux projets agricoles majeurs par rapport aux effets et
impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des
bénéficiaires et des populations**

Projet 1 : Projet d'Aménagement et de mise en valeur de 500 ha dans la zone du
Gouloumbou – Régions de Tambacounda et de Kolda

Projet 2 : Programme National de Développement de la Filière Banane au Sénégal

I. **CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS**

Après l'adoption du **Plan Sénégal Emergent(PSE)** en 2014 comme cadre de référence de la politique économique et sociale, le Sénégal s'est engagé à relever le défi de sa mise en œuvre afin de réaliser les objectifs de transformation structurelle, de croissance économique et d'un développement durable et inclusif à long terme pour le bien-être de tous.

L'ambition du Gouvernement est de hisser l'économie du Sénégal au niveau des pays émergents. Pour ce faire, des efforts sont en train d'être faits pour remplir un certain nombre de préalables à savoir : formuler et mettre en œuvre des politiques de développement appropriées, mobiliser des ressources techniques et financières nécessaires à la réalisation des programmes et projets de développement, améliorer l'efficacité et la qualité de la gouvernance et des institutions. Ainsi, le Sénégal a choisi un modèle de développement agricole basé sur l'autosuffisance alimentaire, la réduction de la pauvreté par le soutien économique de la petite exploitation familiale, la protection de l'environnement, l'équilibre des territoires et l'orientation vers le marché mondial.

Le **Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)** constitue un support pour atteindre les objectifs à moyen terme déclinés dans le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et opérationnalise l'axe1 du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Par ailleurs, la sécurité alimentaire et la nutrition constituent un enjeu de développement, et pour cette raison, elles suscitent un intérêt de plus en plus soutenu de la part des pouvoirs publics et des institutions régionales (CEDEAO). La validation en 2016 de la **Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR)** et des priorités résiliences du pays (PRP) confirme la volonté politique du Gouvernement du Sénégal, et des partenaires techniques et financiers, à inscrire ces initiatives diverses développées dans le cadre d'une stratégie commune et cohérente. Elle répond également à une nécessaire meilleure prise en charge des besoins alimentaires et nutritionnels des populations, notamment celles qui sont en situation de vulnérabilité et qui font face à des chocs multiformes.

Aussi, dans la même veine, on cite la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) dont l'objectif à l'horizon 2035, est de « construire un système de protection sociale accessible à toutes les Sénégalaises et à tous les Sénégalais, fournissant à chacun(e) un revenu minimum garanti et une couverture maladie, mais aussi un filet de sécurité global assurant la résilience à tous ceux qui souffrent des chocs et des crises qui peuvent les faire basculer dans la pauvreté.

La nouvelle **Politique Nationale de Développement de la Nutrition (PNDN)**, élaborée de manière participative et inclusive, prend en compte les préoccupations des différentes parties prenantes (plateforme multi acteurs : société civile, secteur privé, ministères sectoriels, PTF) pour la création d'un environnement institutionnel, politique et stratégique approprié ainsi que la formulation d'orientations claires pour un développement véritable de la nutrition au Sénégal. Elle promeut « une alimentation suffisante, saine et équilibrée pour tous les sénégalais en général et pour les groupes les plus vulnérables en particulier » et assoit les conditions adéquates pour une bonne nutrition des populations sénégalaises. Le **plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN)**, compilant les plans d'actions nutrition des 10 ministères sectoriels clés, constituera l'instrument d'opérationnalisation de la PNDN.

Au regard de cette volonté politique pour une meilleure prise en charge de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SAN), il s'avère nécessaire pour le MAER d'évaluer le niveau d'intégration de la SAN dans la perspective d'une amélioration de la planification et de la gestion de la politique et des programmes agricoles pour de plus forts impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations sénégalaises et notamment des plus vulnérables.

Le projet de renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (**Pro-ACT**) financé par l'Union Européenne, et mis en œuvre par la FAO accompagne le Gouvernement du Sénégal à renforcer la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes agricoles au Sénégal pour un plus fort impact sur la SAN.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu la réalisation d'une activité d'évaluation ex ante de projets agricoles dont l'objectif est de :

- pouvoir renforcer les impacts SAN attendus en reformulant, au besoin, ces projets avant leur exécution
- contribuer à renforcer les capacités de la DAPSA en matière d'intégration de la SA et de la nutrition dans l'élaboration et le suivi-évaluation de politiques et programmes agricoles plus impactant sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Cette présente étude va s'intéresser à deux projets qui sont dans le pipeline de la DAPSA, comme projets en recherche de financement.

Projet 1 : Aménagement et mise en valeur de 500 ha dans la zone du Gouloumbou – Régions de Tambacounda et de Kolda Le projet, d'une durée de 5 ans et un cout global de 1 480 750 000 FCFA, doit être mis en œuvre par le MAER à travers la SODAGRI

Le projet vise l'augmentation durable des surfaces de production agricole avec une maîtrise totale de l'eau à travers l'aménagement de 500 ha dans la zone du Gouloumbou dont 272 concernent des bananeraies, les 228 ha restants seront consacrés aux cultures de diversification notamment le riz et le maïs mais aussi le maraîchage

Les principaux résultats et indicateurs clés attendus sont de :

- Aménagements hydro agricoles de 500 ha dans la zone de Gouloumbou (272 ha de bananeraies et 228 ha de céréales (riz, maïs etc) ;
- Production annuelle de 2 492 T de riz paddy, 6 800 tonnes de bananes et 2 000 tonnes de produits maraîchers
- Equipements agricoles renforcés (tracteurs équipés, décortiqueuses, motoculteurs, etc.)
- Existence d'équipements de commercialisation (camions frigorifiques, matériel post récolte, etc..) et d'infrastructures de commercialisation (magasins de stockage, chambre froide) ;
- Existence d'une ligne de crédit pour l'acquisition d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) et pour le financement de petits projets pour les populations

Projet 2 : Programme National de Développement de la Filière Banane au Sénégal ; Le projet, d'une durée de 4 ans et d'un global de 13 679 millions de FCFA est mis en œuvre par le MAER à travers la SODAGRI. Le but visé est de mettre sur le marché 60 000 Tonnes de banane fraîche par an dont 25% (15 000 T) et 15% (9 000 T) respectivement pour les segments haut de gamme et l'exportation.

Au niveau du segment de la transformation, même si les efforts sont timides, le PNDPFS va impulser un développement à travers la valorisation des écarts de tri issus des stations de conditionnement mais surtout l'augmentation de la productivité et des superficies exploitées.

Le PNDPFS créera de nombreux emplois le plus souvent accessibles aux femmes et aux jeunes. Il s'agira notamment: (i) du travail occasionnel pour satisfaire le nombre élevé de journées de travail lié au conditionnement ; (ii) la possibilité pour les plus jeunes et les femmes d'avoir accès à la terre et de cultiver la banane grâce à l'ouverture de nouveaux

pôles de production et aux facilités mises en place par le programme pour avoir accès aux intrants; (iii) la mise en place de pépinières d'acclimatation au niveau des zones de production qui donnera des responsabilités techniques aux futurs professionnels pépiniéristes ; et (iv) le développement de petites entreprises le long de la chaîne de valeurs.

Nous avons porté notre choix sur ces deux projets pour les raisons suivantes :

- Ils ont déjà fait l'objet d'une analyse coût avantage selon l'approche promue par le MEFP. Cette analyse SAN serait un plus pour compléter la demande de financement
- La production et la commercialisation de la banane de qualité, du riz, du maïs dans une démarche de durabilité (soucieuse des générations futures) pour une amélioration des conditions de vie des populations rurales et une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations les plus vulnérables.
- Le Programme National de Développement de la Filière Banane au Sénégal appuiera potentiellement 102 groupements de producteurs répartis dans quatre régions du Sénégal autour des bassins des fleuves Gambie, Sénégal et Casamance, soit près de 9 000 producteurs/trices (dont au moins 1 640 femmes et 4 000 jeunes) et environs 85 000 bénéficiaires directs au sein des ménages.

Alors que le projet1 (Aménagement et mise en valeur de 500 ha dans la zone du Gouloumbou) accordera une attention particulière aux groupements féminins en contribuant à renforcer le rôle économique et social de la femme au sein des sociétés traditionnelles.

II. **OBJECTIFS**

1) ***Objectif Général***

Cette évaluation ex-anté vise à évaluer les impacts prévisionnels attendus de ces projets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et à proposer des améliorations pour maximiser ces impacts.

2) ***Objectifs spécifiques***

Il s'agira de réaliser une analyse de la prise en compte et des effets attendus sur la sécurité alimentaire (en fonction des dimensions sur la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité) et de la nutrition¹ des populations dans la formulation de ces deux projets

De façon spécifique, cette étude se propose de :

- Analyser le niveau d'intégration de la SAN et les effets attendus sur la SAN des populations dans la conception des deux projets
- Proposer des recommandations pour de plus forts impacts sur la SAN des populations.
- Analyser le processus de formulation de ces 2 programmes (qui, comment, implication des structures déconcentrées ; phase de terrain)

¹ Voir les Recommandations clés pour améliorer la nutrition à travers l'agriculture et les systèmes alimentaires ainsi que le guide FAO pour Concevoir des programmes d'investissement agricoles sensible à la nutrition ainsi que les grilles d'analyse existantes

- Analyser la prise en compte du genre (grille gender marker) et de la vulnérabilité ;
- Examiner le cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation
- Une analyse budgétaire global et par secteur des coûts alloués à la SAN directs (coûts des appuis directement donnés aux bénéficiaires) et indirects (fonctionnement pour le ciblage, le suivi, la coordination) par bénéficiaire ;
- Analyser la contribution de ces 2 projets au DPTSAN en terme de % budgétaire au DPTSAN global et selon les piliers de la SA et des types de dépense de l'OCDE .
- Analyser la contribution au Pracas et Identifier et analyser le processus logique des activités et produits devant conduire aux effets et impact attendus des 2 programmes (chemin d'impact attendu sur la Sécurité alimentaire et la nutrition)
- Identifier les freins/risques et proposer des mesures d'atténuation des potentiels impacts négatif sur la SA et la nutrition pendant et après la mise en œuvre des projets
- Identifier les facteurs favorables permettant d'améliorer l'impact SAN de ces 2 projets ;
- Evaluer, en synergie avec la DAPSA, les bénéfices économiques d'une meilleure prise en compte de la SAN ; Contribuer à renforcer les capacités de la DAPSA en matière d'intégration de la SA et de la nutrition dans l'élaboration et le suivi-évaluation de politiques et programmes agricoles plus impactant sur la SAN des populations ;
- Enfin l'étude se proposera de faire (i) des recommandations argumentées en vue d'améliorer la prise en compte et les impacts attendus sur la SAN des bénéficiaires directs et indirects des projets agricoles, (ii)d'intégrer directement les recommandations d'amélioration des effets de SAN attendus sur les populations dans les deux projets en question afin d'avoir des documents composés en plus d'études technique, des études économiques et financières mais aussi et surtout des études et recommandations d'amélioration des effets sur la SAN des populations (iii) documenter le processus méthodologique et les outils utilisé ;

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de cette étude, la méthodologie utilisée devra combiner des approches quantitative et qualitative. Afin d'analyser l'intégration de la SAN, des grilles d'analyse multicritères seront proposées et des documents évoqués ci-dessus.

La démarche se fera en cinq phases :

- Pré-validation de la grille d'analyse multicritère avant le recrutement du consultant
- Affinage des grilles avec l'appui du consultant et validation avec le comité technique ;
- Remplissage des grilles d'analyse (cotation des critères, identification des déficits d'intégration et proposition d'ajustement pour améliorer les effets sur la SAN des populations)
- Elaboration de questionnaires d'entretiens (SODAGRI, DHort, DBRLA, bénéficiaires etc.) à partir de la phase précédente
- Entretiens/interviews si nécessaire avec les acteurs des filières concernées dans les régions des projets (échantillonnage des institutions et/ou bénéficiaires);

Entre autres, l'approche méthodologique pourrait comprendre une revue documentaire des principales politiques de référence dans le domaine de la SAN en lien avec les objectifs spécifiques de l'étude ;

Toutefois, une démarche pragmatique sera préconisée pour l'ensemble des phases en tenant compte notamment des efforts réalisés dans l'élaboration et l'adoption de stratégies de politique agricole. Pas clair ?

Le prestataire devra soumettre une offre technique et financière détaillées. Les offres seront analysées par le comité technique. Le travail du prestataire sera suivi et validé par ce comité.

L'étude sera conduite sur la base d'une implication effective d'une équipe de la DAPSA, complétée par un représentant de la SODAGRI, du DBRLA, de la DHort et de la DA, ayant suivi la formation ACA (mai 2017). L'équipe accompagnera le consultant tout au long du processus de cette évaluation des programmes. L'objectif de l'implication de l'équipe est de renforcer leurs capacités et des autres divisions du MAER notamment l'adaptation de l'outil « grilles d'analyse multicritères » à l'évaluation des effets et impacts prévisionnels des projets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Les rôles et tâches de cette équipe seront de :

- ✓ Participer à l'élaboration de la note d'orientation méthodologique de l'étude
- ✓ Participer à l'élaboration et l'analyse des questionnaires d'enquêtes et des autres outils ;
- ✓ Participer, au besoin, aux enquêtes de terrain dans les régions du projet (Tambacounda, Kolda, etc.) ;
- ✓ Mener avec le consultant l'exploitation des résultats et les analyses permettant l'élaboration de recommandation et leur intégration dans les 2 programmes analysés

IV. PROFIL DU PRESTATAIRE

L'étude sera réalisée par un prestataire (cabinet ou individuel) qui collaborera avec une équipe de la DAPSA. Le prestataire doit avoir une expérience reconnue dans les domaines suivants :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins (Bac+5) en agronomie, en sécurité alimentaire et nutrition, en planification, économie, économétrie, statistique, ou dans une discipline assimilée, santé ;
- ✓ Expérience avérée dans la conduite d'évaluation (10 ans) de programme agricoles, d'étude d'analyse ex-anté d'impacts ou d'effets, et d'analyse de retour sur investissement si possible.
- ✓ Une expertise avérée dans le secteur agricole (mini 10 ans); la Sécurité Alimentaire (8 ans) et la Nutrition (5 ans) ;
- ✓ Une bonne connaissance des chaînes de valeurs agricoles
- ✓ Expertise en matière de formulation et d'évaluation de programme agricoles et de planification du secteur agricole;
- ✓ Une connaissance avérée des politiques et stratégies de nutrition et de sécurité alimentaire en vigueur au Sénégal ;
- ✓ Une connaissance de l'environnement socio-politique et économique du Sénégal ;
- ✓ Une expérience confirmée dans l'accomplissement de missions similaires au Sénégal ou ailleurs en Afrique constituera un atout supplémentaire ;

V. Durée et supervision

L'étude sera réalisée au Sénégal, à compter de la date de signature du contrat avec les maitrises d'ouvrage. L'étude devra être réalisée en maximum de trente (30) jours ouvrables après la signature du contrat.

Cette étude sera réalisée sous la supervision d'un Comité technique qui a pour missions de :

- ✓ Valider les présents termes de référence ;
- ✓ Valider la méthodologie et les outils d'analyse (les formulaires d'enquêtes/interview, ect) ;
- ✓ Superviser la conduite de l'étude et réorienter si nécessaire le déroulement de l'étude
- ✓ Valider les résultats à ses différentes étapes ;
- ✓ Veiller au respect du chronogramme de l'étude ;
- ✓ Valider l'organisation de l'atelier de restitution ;
- ✓ Valider le rapport final de l'étude.

Le comité technique sera composé de :

- la coordination du Proact/FAO
- Les points focaux des MO
- Les AT au niveau des MO
- Le représentant de la DUE

VI. LIVRABLES

Il est attendu du prestataire, la production en version papier et en fichier électronique sous format Word ou Excel des documents suivants :

- ✓ La note d'orientation méthodologique détaillée ainsi que les outils prévus, cinq (5) jours après la signature du contrat. Des drafts avancés de ces outils seront joint à l'offre technique ;
- ✓ Présentation des premiers résultats au démarrage et à mi-parcours;
- ✓ Proposition d'un format de rapport provisoire et final à valider par le comité technique
- ✓ Un rapport provisoire et power point de présentation qui fera l'objet de commentaires et correction avant l'atelier de partage et de validation. Ce rapport provisoire de l'étude devra comprendre :
 - Un résumé exécutif de maximum 5 pages résumant les principales analyses et recommandations de l'étude ;
 - Les annexes
- ✓ Un rapport final tenant compte des observations et commentaires en quatre (4) copies version papier et en fichier électronique sous format Word ;
- ✓ Les documents des 2 projets analysés intégrant les recommandations pour améliorer l'impact SAN attendus de ces 2 projets ;

VII. Offre technique et financière

L'avis d'appel d'offres sera diffusé dans les médias et par mailing en faisant référence aux présents TDR qui seront mis en ligne sur le site de la DAPSA et de FAO.

La sélection du prestataire se fera par le comité technique sur la base des offres techniques et financières reçues. Les offres seront déposées en 3 exemplaires papiers et sur une clé USB.

1. Une offre technique comprenant :

- ✓ une méthodologie claire et précise (maximum 10 pages) permettant d'apprécier la compréhension des TDR, incluant un paragraphe adhoc sur les questions clés auxquelles l'étude devra répondre et qui décrit l'approche méthodologie (+ tableau récapitulatifs des outils à utiliser par type d'acteurs), les outils préconisés et les éventuels acteurs à solliciter dans le cadre de cette étude;
- ✓ Une ébauche très avancée des outils qui seront utilisés afin que la note d'orientation méthodologique puisse être réalisée et validée rapidement
- ✓ un calendrier détaillé de réalisation de la mission ;
- ✓ le Curriculum Vitae actualisé du consultant mettant le focus sur les expériences et références techniques en lien avec la thématique de l'étude;

2. Une offre financière détaillée

Celle-ci devra préciser le détail de tous les coûts nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Ces coûts seront classés par catégorie (ressources humaines, moyens logistiques et autres coûts (qui devront être précisés) afin de

faciliter une bonne lecture des différents postes de dépenses. Chacun des coûts devra être précisé en termes de prix unitaire, durée/quantité et coûts totaux.

VIII. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPÔT DES CANDIDATURES

Suite à la diffusion de l'avis d'appel d'offres, publié dans les médias, sur le site de la DAPSA, la FAO et par mailing, le prestataire devra transmettre à la DAPSA une lettre de soumission, une offre technique et financière détaillée. Les offres seront analysées par un comité technique. Le travail du prestataire sera suivi et validé par ledit Comité.

Les candidats intéressés devront déposer sous pli fermé leur dossier de candidature en 3 exemplaires papiers et sur clés USB, à la Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) Sacré Cœur 3 Pyrotechnie N° 137 Dakar au plus tard, le 21 juin 2017 À 16:00 heures précise (GMT+0), délai de rigueur.